



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
29 mars 2011
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2011
New York, 6-17 juin 2011
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme de pays
pour la Trinité-et-Tobago (2012-2015)**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	1-5	2
II. Résultats de la coopération passée et enseignements tirés	6-10	3
III. Programme proposé	11-18	5
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme	19-22	6
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation des ressources		8



I. Analyse de la situation

1. **Économie et société.** La Trinité-et-Tobago est un État bi-insulaire situé au nord de la République bolivarienne du Venezuela. Elle a l'un des plus hauts revenus par habitant de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le secteur de l'énergie y représente plus de 40 % du produit intérieur brut (PIB), environ 90 % du total des exportations et plus de 50 % des recettes de l'État. En raison d'un secteur de l'énergie en pleine expansion, la croissance en valeur réelle du PIB a été de 9 % en moyenne au cours de la période 2002-2007; le revenu par habitant exprimé en dollars des États-Unis a doublé; tant le chômage que le ratio de la dette publique ont été réduits de moitié; et le pays est devenu créancier extérieur net et l'un des pays les mieux classés de la région par les agences de notation financière. Cela étant, les records atteints par les prix de l'énergie ont alimenté la dépense publique et l'inflation. Pour 2008, la croissance de l'économie était de 2,3 %, mais elle s'établissait à -0,9 % en 2009, soit une contraction de 3,2 %. Selon l'enquête sur les conditions de vie menée en 2005, 17 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Étant donné l'extrême instabilité des prix du pétrole et du gaz et le fait que ces ressources ne sont pas infinies, le Gouvernement a élaboré un plan visant à diversifier l'économie. L'économie de Tobago a pour moteurs le tourisme et l'emploi dans la fonction publique. Le pays a certes connu 15 années consécutives de croissance, jusqu'en 2007, mais il a été touché plus que les autres pays de la région par le retournement de l'économie mondiale. La contraction de l'économie dépassait les -3 % en 2009 par suite de la crise financière mondiale, de la baisse des cours de l'énergie, du fléchissement de la demande d'autres exportations et de l'effondrement du grand conglomérat financier CL Financial. Le taux de chômage a atteint 6,7 % au cours du premier trimestre de 2010. L'inflation est repartie à la hausse, de même que les prix des produits alimentaires. La croissance devrait s'établir à 2,5 % à la fin de 2010 et s'accélérer en 2011.

2. **Objectifs du Millénaire pour le développement.** La Trinité-et-Tobago occupait le 59^e rang pour l'indice de développement humain (IDH) de 2010 et fait partie des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure). L'espérance de vie moyenne demeure aux alentours de 70 % et, en 2008, le taux d'alphabétisation des adultes était de 98,7 %. L'IDH ajusté des inégalités s'établissait à 0,621, ce qui n'enlève que 2 points d'IDH mais représente une perte de plus de 15 % en termes de développement humain. Le pays n'a pas publié de rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Il ressort de la dernière enquête pluri-indicateurs que les chiffres relatifs à la santé maternelle et la mortalité infantile sont excessivement élevés pour le niveau de développement du pays, que la prévalence du VIH/sida est passée de 1,2 % en 2006 à 1,5 % en 2010. Les diagnostics de nouvelles infections sont demeurés stables, à 1400 par an, pour 2006-2010. Les maladies non transmissibles constituent aussi un risque accru.

3. **Vie politique.** La Trinité-et-Tobago est devenue indépendante en 1962 et demeure membre du Commonwealth britannique. Son gouvernement compte trois pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire. Elle est administrée séparément par la « House of Assembly » de Tobago. Des élections générales anticipées ont été organisées en 2010 et un nouveau gouvernement animé par la coalition du Partenariat du peuple a remplacé celui du Mouvement national populaire. Le nouveau gouvernement a mis fin à la précédente stratégie nationale de développement, « Vision 2020 ». La nouvelle vision gouvernementale adoptée en

mai 2010, et baptisée « Prospérité pour tous : le manifeste du peuple » fonde la stratégie de développement sur un ensemble interconnecté de sept piliers : a) développement axé sur le peuple; b) élimination de la pauvreté et justice sociale; c) sécurité nationale et personnelle; d) technologies de l'information et de la communication; e) économie plus diversifiée et à plus forte intensité de connaissances, f) bonne gouvernance; et g) politique étrangère. La criminalité et la violence représente des entraves majeures tant à la paix qu'au développement. La criminalité a connu un développement dramatique au cours des 10 à 15 dernières années, le nombre estimatif de meurtres s'établissant à 42 par mois en 2009 (contre 25 au Mexique et 11 à la Barbade en 2007, comme le signale la Banque mondiale). Les cambriolages et les vols de voitures sont aussi en augmentation. La forte hausse de la criminalité à la Trinité-et-Tobago est étroitement liée au trafic de drogue à l'intérieur de la région et au commerce des stupéfiants.

4. **Énergie/environnement.** La dégradation de l'environnement demeure un problème majeur. La présence d'industries lourdes et l'importance de la circulation automobile placent le pays parmi les 10 premiers au monde pour les émissions de carbone par habitant. Il faudrait certes disposer de davantage de données sur l'ampleur réelle des difficultés environnementales, mais le pays vit effectivement bon nombre de problèmes environnementaux qui vont des inondations à l'épuisement des ressources halieutiques, de la faune et de la flore, en passant par la pollution généralisée des cours d'eau et des zones côtières, le dépôt illégal de déchets, la déforestation et l'érosion excessive des sols. Ces problèmes sont imputables aux mauvaises pratiques d'utilisation des sols et aux insuffisances du cadre juridique et institutionnel de gestion des ressources en eau et des zones côtières. En tant que petit État insulaire en développement, la Trinité-et-Tobago est très vulnérable aux catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations et sécheresse) ainsi qu'au changement climatique et à l'élévation du niveau de la mer. Le pays est actuellement en conformité avec le Protocole de Montréal mais pas avec la Convention de Stockholm.

5. Le bureau de pays du PNUD à la Trinité-et-Tobago a acquis le statut de contributeur net en janvier 2008. Répondant à une demande du Gouvernement, l'ONU remplacera le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement par un document-cadre et des programmes conjoints avec les Nations Unies mettant l'accent, à titre non exhaustif, sur la pauvreté et/OMD 1 et les statistiques sociales. Le bureau du PNUD joue un rôle dirigeant dans l'élaboration des programmes conjoints ainsi que dans d'autres actions de plaidoyer des Nations Unies.

II. Résultats de la coopération passée et enseignements tirés

6. Coopération passée. Le PNUD a fait d'importantes contributions à l'action et au dialogue politiques sur l'atténuation de la pauvreté, la décentralisation, l'amélioration des cadres permettant de faire face au changement climatique et la responsabilité sociale des entreprises. Le PNUD a engagé une association fructueuse avec les organisations des communautés de base qui mènent à bien des activités concernant l'atténuation de la pauvreté, l'amélioration de l'accès à la santé, les questions environnementales et la bonne gouvernance.

7. Pauvreté et migrations. Des contributions importantes ont été consacrées à la sensibilisation à l'importance des statistiques socioéconomiques pour une prise des

décisions fondée sur les faits. Dans le but d'améliorer les services de santé, le plus grand projet du PNUD financé par le Gouvernement (plus de 15 millions de dollars des États-Unis) a démarré en 2004 pour assurer le déploiement de plus de 120 médecins volontaires des Nations Unies chargés de dispenser des services de santé primaires et secondaires dans tout le pays. Ce projet a visiblement contribué à améliorer l'accès aux services de santé fournis par ces médecins, et la qualité de ces services, notamment dans les zones rurales et semi-urbaines, ainsi qu'à promouvoir et à diffuser le volontariat et les modes de vie sains dans les communautés. Ce projet n'a pas aussi bien réussi pour ce qui est de promouvoir l'amélioration de la planification des ressources humaines, de la formation et de la rétention des médecins locaux, essentiellement à cause de difficultés de gestion du projet et de carences au niveau des capacités institutionnelles des autorités centrales. Le PNUD était l'organisme chef de file d'un programme des Nations Unies destiné à aider à l'élaboration d'un plan stratégique national et à l'évaluation des dépenses concernant le Comité national de coordination de la lutte contre le sida.

8. Environnement. Le portefeuille de projets du PNUD comportait également des projets placés en amont, au stade de l'élaboration des politiques, financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et portant sur les polluants organiques persistants (POP), l'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, la gestion des terres et la formulation de politiques nationales de l'environnement. Le problème des faibles taux d'exécution des projets FEM et ses effets sur la conformité du pays aux conventions mondiales ont été longuement examinés et débattus avec le nouveau gouvernement et ils figureront en bonne place dans l'exécution des nouveaux projets. Le programme de petites subventions du FEM/PNUD a beaucoup contribué à approfondir les liens avec les organisations de la société civile pour favoriser le règlement de questions environnementales critiques et aider à formuler et mettre en œuvre des politiques et des plans de protection des espèces en péril (préservation de la tortue luth), à la création de parcs marins et de fermes biologiques et à l'exploitation de sources d'énergie renouvelables.

9. Gouvernance démocratique et administration locale. Le PNUD, grâce à son portefeuille de projets, a contribué à la mise en place de nouvelles structures et fonctions pour un système démocratisé d'administration locale et la formulation des projets de loi y relatifs, au renforcement des capacités de gestion axée sur les résultats par l'introduction de nouvelles méthodes de gestion des projets et la mise en place d'une base nationale de données socioéconomiques au sein du Bureau central de statistiques. Il a assumé un rôle dirigeant dans la gestion par les parties prenantes du rôle accru du secteur privé dans la définition des normes et la responsabilité sociale des entreprises.

10. Résultats et impact. L'accent a été davantage mis sur la réalisation de plans d'évaluation et la sensibilisation des pouvoirs publics à l'importance de l'inscription des activités de suivi et d'évaluation dans les documents de programmes et dans leur financement. Les résultats de l'évaluation du programme de microcrédit du PNUD ont incité le Gouvernement à développer ce type de programme et permis l'instauration d'un nouveau partenariat pour l'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Le PNUD a contribué à l'élaboration d'une politique nationale de l'égalité entre les sexes et, en partenariat avec ONU-Femmes et d'autres organismes des Nations Unies, a beaucoup investi dans la sensibilisation au problème de la violence sexiste et de l'exclusion sociale croissante des Afro-

Trinidiens de sexe masculin. Les effets de ces actions ont été difficiles à concrétiser, compte tenu des lacunes concernant les capacités politiques, institutionnelles et techniques nécessaires pour traduire les idées en actes. Il faudra que la violence sexiste soit davantage combattue compte tenu de sa fréquence accrue. La démarginalisation des femmes et l'évolution du rôle des hommes dans la société demeurent de facteurs importants, en particulier dans les domaines de la criminalité, de l'éducation et de la santé. La stratégie du bureau de pays pour les quelques années à venir consistera à poursuivre la diversification et l'amélioration de la qualité des programmes dans tous les domaines d'intervention et dans les entités gouvernementales et non gouvernementales.

III. Programme proposé

11. Le nouveau programme du PNUD sera axé sur quatre grands domaines étroitement liés à quatre des sept piliers du manifeste d'orientation gouvernementale « Prospérité pour tous » et sur leur complémentarité avec les objectifs du Millénaire pour le développement. Les avantages comparatifs du PNUD tiennent notamment à son impartialité, son ouverture, son approche participative de la coopération pour le développement et du partage des connaissances et son souci des résultats. Il faudra que ce programme soit suffisamment flexible pour intégrer les changements imprévus des priorités nationales, des besoins internes du PNUD et des fonds disponibles.

12. Élimination de la pauvreté et justice sociale (pilier 2). Le PNUD assumera un rôle dirigeant essentiel dans l'exécution des programmes conjoints des Nations Unies sur la lutte contre la pauvreté (Objectif du Millénaire pour le développement 1) et des statistiques sociales nécessaires pour réduire les taux de pauvreté. Il contribuera en outre à l'élaboration d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté et d'une stratégie nationale de développement des petites et moyennes entreprises. Le PNUD continuera aussi de s'employer à associer les pouvoirs publics à ces programmes et à renforcer le rôle du secteur privé en matière de responsabilité sociale des entreprises pour régler les problèmes de la pauvreté et de l'environnement et, par extension, favoriser la création de marchés ouverts aux pauvres en tant qu'intervenants sur des créneaux particuliers et en tant que maillons importants de la chaîne d'approvisionnement.

13. Sécurité nationale et personnelle (pilier 3). Le PNUD est en train d'établir le Rapport sur le développement humain dans les Caraïbes, consacré à la sécurité des citoyens. Ce rapport prend pour base et prolonge l'accent mis par le Gouvernement sur les facteurs socioéconomiques qui contribuent à l'escalade de la violence et de la criminalité dans le pays.

14. Économie à forte intensité de connaissances, y compris les questions environnementales (pilier 5). Partageant le point de vue du Gouvernement selon lequel « le secteur de l'énergie, certes vital pour soutenir la Trinité-et-Tobago actuellement, ne saurait être considéré comme la base de notre durabilité », le PNUD contribuera aux efforts faits par le pays pour gérer la transition vers une économie plus diversifiée. Le PNUD compte soutenir le développement du tourisme, en particulier sur l'île de Tobago et, au niveau national, par l'entremise du FEM/programmes de petites subventions, aider à faire face aux difficultés créées par les normes environnementales fixées dans l'objectif du Millénaire pour le

développement 15. Le PNUD aidera le Gouvernement à réduire les vulnérabilités environnementales du pays en lançant une action concertée de réduction des émissions de carbone débutant par l'élaboration d'une stratégie et sa mise en œuvre, et l'élimination progressive systématique des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et la mise au point de cadres directeurs pour la gestion durable des terres et la recherche d'alternatives énergétiques renouvelables.

15. Bonne gouvernance (pilier 6). Grâce à des méthodes qui ont fait leurs preuves dans la pratique du dialogue démocratique du PNUD, les initiatives de ce dernier contribueront à faciliter l'instauration d'un environnement favorable au renforcement de la confiance, à la prise des décisions par consensus et à la définition des priorités budgétaires abstraction faite du cycle électoral. Inversement, la confiance du public et la remotivation des citoyens seront grandement facilitées par la responsabilisation accrue des institutions publiques.

16. À la base de cette approche du PNUD à l'égard du développement des capacités, il y a un attachement à l'engagement civique et une conscience de l'importance du volontariat pour le développement. Le bureau de pays poursuivra son partenariat réussi avec le programme des Volontaires des Nations Unies ainsi que l'inclusion de cette modalité dans ses programmes et opérations.

17. Le PNUD est résolu à faire en sorte que tous ces nouveaux projets et programmes intègrent clairement les aspects relatifs à l'égalité des sexes. L'intégration de cette problématique dans la conception, la formulation et la mise en œuvre des programmes et des politiques sera soutenue par des actions de formation du personnel et des agents de contrepartie.

18. Le PNUD mettra plus particulièrement l'accent sur le développement des capacités par le recours à la gestion axée sur les résultats, ce qui aidera à doter la fonction publique des systèmes et processus nécessaires à la gestion et au suivi de l'exécution des projets. Sur ce plan, le développement institutionnel jouera un rôle capital et les volontaires internationaux des Nations Unies peuvent aussi jouer un rôle important en tant que directeurs efficaces des projets du PNUD qui transmettent leurs connaissances à leurs homologues locaux et améliorent ainsi le taux d'exécution des projets.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

19. Le programme du PNUD relèvera de l'exécution nationale. Le PNUD continuera de collaborer avec le Ministère de la planification, qui sera son principal partenaire, et avec les principaux ministères sectoriels. Le pays étant un contributeur net, son programme doit être flexible et s'adapter aux demandes et aux priorités nationales du Gouvernement ainsi qu'au fonds disponibles. Dans le nouveau cycle, l'accent sera mis sur la collaboration avec le Gouvernement, le système des Nations Unies, les organisations de la société civile et le secteur privé afin de réaliser des programmes efficaces et durables, avec pour critères transversaux l'appropriation nationale des résultats, le développement des capacités et l'équité entre les sexes.

20. La Trinité-et-Tobago n'est pas un pays bénéficiaire de l'aide internationale au développement et les possibilités de mobilisation de ressources importantes au niveau local ou régional sont très limitées. Il sera procédé à des audits pour suivre les processus à l'intérieur de chaque projet; l'application effective de toutes les

recommandations qui en résulteront sera assurée. Comme pour la période couverte par le programme de pays précédent, le montant estimatif du budget pour ce programme est de 15 millions de dollars des États-Unis, dont 12 millions de dollars qui proviendront du Gouvernement et 3 milliards d'autres sources (fonds d'affectation spéciale, FEM, Protocole de Montréal, secteur privé, etc.).

21. De nouvelles tentatives seront faites en vue de créer un comité d'examen du programme de pays et du plan d'action correspondant, composé du PNUD et du Gouvernement, qui se réunira régulièrement pour tirer des enseignements applicables à la programmation future, en prenant en considération les facteurs liés à l'égalité entre les sexes et en assurant la responsabilisation de toutes les parties prenantes et l'imputation des résultats obtenus. Les évaluations prévues sont inscrites dans le plan d'évaluation joint au document de programme de pays.

22. Le bureau de pays est en train de prendre des mesures visant à accroître sa capacité fonctionnelle dans le domaine de la gouvernance démocratique et sa capacité opérationnelle en matière de suivi des programmes et projets, de passation de marchés et de gestion des connaissances.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

Priorité ou objectif national : Élimination de la pauvreté et justice sociale (pilier 2 du Manifeste populaire gouvernemental)

Résultat escompté 1 du programme de pays : À l'horizon 2015, le pays aura fait des progrès dans la formulation et l'application de politiques ciblées de réduction de la pauvreté

Indicateurs de résultats : Taux national de pauvreté ramenée à 12 % ou moins à l'horizon 2015, contre un taux de base de 16,7 %

Domaines d'intervention correspondants dans le plan stratégique : Réduction de la pauvreté

<i>Contributions du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), bases et objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par produit (milliers de dollars É.-U.)</i>
Le Gouvernement apportera des ressources humaines et financières pour l'exécution de projets de réduction de la pauvreté. Le Gouvernement mettra en place un cadre général de diversification et d'innovation économiques par-delà le secteur de l'énergie et surveillera régulièrement les niveaux de pauvreté.	La société civile et le secteur privé se mobiliseront et constitueront des partenariats au sein des communautés pour organiser les initiatives de réduction de la pauvreté. Partenariat instauré avec le système des Nations Unies pour l'élaboration conjointe de programmes axés sur l'objectif du Millénaire pour le développement et les statistiques sociales	Le soutien du PNUD consistera à proposer des choix de politique nationale et des outils de gestion reposant sur les meilleures pratiques internationales.	<i>Base :</i> Les politiques publiques de réduction de la pauvreté sont incomplètes et n'ont pas une portée nationale. Au niveau national, inefficacité des moyens de surveillance de la pauvreté. <i>Indicateur :</i> Nombre de politiques et de stratégies conçues pour réduire la pauvreté. Renforcement des capacités nationales de collecte de statistiques socioéconomiques, l'accent étant mis sur la pauvreté. <i>Objectif :</i> Proposition de stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Proposition de politiques publiques sur le développement des PME et d'un cadre national sur la responsabilité sociale des entreprises ciblant le secteur privé est propre à réduire la pauvreté. Contributions au renforcement des capacités gouvernementales de	Politiques et stratégies publiques conçues pour la lutte contre la pauvreté, pour le développement des PME et pour une responsabilité sociale des entreprises à l'égard des pauvres Outils et méthodes de gestion des statistiques sociales, y compris la pauvreté	Autres ressources : 3 200

<i>Contributions du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), bases et objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par produit (milliers de dollars É.-U.)</i>
			suivi régulier des niveaux de pauvreté		
Priorité ou objectif national : Sécurité nationale ou personnelle (pilier 3 du Manifeste populaire gouvernemental)					
Résultat escompté 2 du programme de pays : À l'horizon 2015, amélioration de la sécurité humaine par la mise en œuvre de politiques, de stratégies et d'initiatives pratiques fondées sur l'analyse des faits					
Indicateurs de résultats : amélioration de la perception de la sécurité humaine de la population par l'élaboration et l'application de plans et de politiques approuvés					
Domaines d'intervention correspondants dans le plan stratégique : Prévention des conflits et relèvement					
Initiatives visant à améliorer la sécurité humaine de la population par le perfectionnement des politiques, la meilleure application des lois, la réforme de l'éducation et les plans et programmes de rééducation des prisonniers	Formation de partenariats et consultations avec diverses entités du secteur privé et des ONG Initiatives et partenariats d'ONG pour concevoir et gérer des initiatives communautaires destinées à améliorer la sécurité humaine Partenariats avec des organismes des Nations Unies (Bureau des affaires de désarmement, ONUDC, etc.)	Le PNUD contribuera à améliorer le développement des capacités, analyses et politiques publiques en faveur de la sécurité humaine et de la gestion des risques de catastrophe.	<i>Base</i> : Niveaux de criminalité créateurs d'insécurité des citoyens. Non-application des recommandations issues des meilleures pratiques pour améliorer la sécurité des citoyens. Mauvaise coordination interministérielle de la mise en œuvre des initiatives de réduction de la pauvreté. Absence de cadre de gestion des risques de catastrophe <i>Indicateur</i> : Nombre de recommandations visant à améliorer la sécurité des citoyens tenant compte du lien entre sécurité, développement et égalité entre les sexes. Nombre de politiques recommandées pour la mise en place d'un cadre de gestion des risques de catastrophe <i>Objectif</i> : Au moins 3 ministères incluent dans les politiques nationales les recommandations du PNUD sur la sécurité des citoyens. Amélioration de la coordination et des mécanismes	Amélioration des capacités de coordination de la gestion des risques par le Bureau de la planification préalable et de la gestion en cas de catastrophe	Autres ressources : 1 500

<i>Contributions du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), bases et objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par produit (milliers de dollars É.-U.)</i>
			interministériels pour la réduction de la pauvreté. Mise en service d'un système national de communications d'urgence et d'un cadre de gestion des risques de catastrophe. Renforcement des capacités stratégiques et de coordination des ministères pour concevoir des mesures efficaces de réduction de la criminalité		

Priorité ou objectif national : Économie diversifiée et à forte intensité de connaissances (pilier 5 du Manifeste populaire gouvernemental)

Résultat escompté 3 du programme de pays : Durabilité environnementale accrue pour réaliser le développement durable par la gestion de l'environnement, la conformité aux traités internationaux, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration des capacités d'élaboration des politiques et des stratégies

Indicateurs de résultats : Conformité aux traités internationaux, baisse des émissions de CO₂ par habitant et application effective de politiques propres à améliorer la GDT et à réduire les polluants persistants

Domaines d'intervention correspondants dans le plan stratégique : Énergie et environnement

Volonté d'élaboration participative et inclusive de politiques favorables à un environnement plus durable	Le secteur privé et la société civile/ONG mobiliseront les communautés et les compétences locales pour l'exécution des projets.	Le soutien du PNUD portera sur les analyses, y compris comparatives, des politiques et sur l'appui aux programmes.	<i>Base :</i> Insuffisance dans les organismes publics des capacités d'élaboration de stratégies de réduction du CO ₂ et des POP et de stratégies de GDT et de suivi de la conformité au Protocole de Montréal et à la Convention de Stockholm <i>Indicateur :</i> Nombre de contributions à des cadres institutionnels directeurs et stratégiques efficaces et mesurables débouchant sur une réduction du CO ₂ et des POP et une amélioration de la GDT. Nombre de contributions au développement du tourisme à Tobago grâce au programme	Élaboration d'un cadre d'orientation stratégique pour la GDT et pour la réduction du CO ₂ et des POP Élaboration d'une politique nationale de CSR Stratégie d'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones Approbation et application d'un programme de petites subventions	Autres ressources : 5 100
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------

<i>Contributions du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), bases et objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par produit (milliers de dollars É.-U.)</i>
			de petites subventions du FEM <i>Objectif</i> : Mécanismes opérationnels mesurables reliant la réduction du CO ₂ et des POP à la GDT; Renforcement des capacités nationales e réduction du CO ₂ et de mise en œuvre de la GDT. Conformité au Protocole de Montréal et à la Convention de Stockholm. Au moins 2 initiatives de tourisme durable à Tobago		

Priorité ou objectif national : Bonne gouvernance (pilier 6 du Manifeste populaire gouvernemental)

Résultat escompté 4 du programme de pays : À l'horizon 2015, amélioration des mécanismes qui permettent aux institutions et processus gouvernementaux d'être plus réactifs et responsables à l'égard de la population, par une participation et un dialogue effectifs ouverts à toutes les couches de la société

Indicateurs de résultats : Amélioration de la transparence et de la responsabilisation des institutions publiques par la mise en place de mécanismes participatifs clairs et la diffusion de l'information pertinente; Participation et contribution effectives et avérées de diverses parties prenantes à l'élaboration des politiques et des lois

Domaines d'intervention correspondants dans le plan stratégique : Gouvernance démocratique

Mise en place de mécanismes nouveaux et renforcés de transparence, de consultation et de participation	Participation de la société civile e du secteur privé aux consultations sur l'élaboration des politiques	Le PNUD apportera un soutien sur le plan des politiques grâce aux meilleures pratiques qu'il a acquises à l'échelle mondiale en matière de dialogue démocratique, de renforcement parlementaire et de réforme du secteur public	<i>Base</i> : Inefficacité des systèmes de gestion axée sur les résultats dans les ministères. Faible recours aux principes du dialogue démocratiqu3 pour une formulation inclusive des politiques. Énonciation du plan stratégique relatif au Parlement. Plans stratégiques des ministères en cours de formulation. Usage inefficace des technologies de l'information pour le dialogue social <i>Indicateur</i> : Nombre de contributions à la mise en place, dans	Renforcement de la gestion axée sur les résultats au Ministère des collectivités locales et au Ministère du développement populaire et social. Renforcement des capacités d'exécution au Ministère de la sécurité nationale. Renforcement institutionnel du Parlement	Autres ressources : 5 200
Réforme de la constitution et des collectivités locales pour renforcer la gouvernance démocratique et inclusive et l'autonomie du Parlement					
Expansion de la couverture par le haut débit et introduction de l'administration électronique dans tout le pays					

<i>Contributions du partenaire gouvernemental</i>	<i>Contributions des autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), bases et objectif(s) des contributions du PNUD</i>	<i>Produits indicatifs du programme de pays</i>	<i>Montant indicatif des ressources par produit (milliers de dollars É.-U.)</i>
			<p>les processus de planification du développement et de la législation du pays, de vastes consultations améliorées et intégrées</p> <p>Nombre de contributions à l'amélioration des mécanismes de dialogue social et de consultation publique</p> <p><i>Objectif :</i> Contributions du PNUD à l'amélioration des systèmes de gestion axée sur les résultats dans au moins 2 ministères. Amélioration des capacités du Parlement pour la planification stratégique et une autonomie législative accrue. Amélioration dans au moins 2 ministères des capacités d'application des processus de dialogue démocratique pour améliorer le dialogue social.</p>		